AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 86-22-75)

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

ABONNEMENT ANNUEL

30,oo Francs

23 Juillet 1974 - N° 20

DLP 26 -

MILDIOU DE LA VIGNE

Deux situations sont à considérer :

1°) Les vignobles de la Gironde, de la Dordogne, des Landes et du Lot et Garonne: Leur situation sanitaire demeure excellente et les conditions climatiques défavorables à l'évolution du Mildiou. Il est inutile d'envisager prochainement un traitement dans ces régions.

2°) Le vignoble des Pyrénées Atlantiques (Vic Bilh, Madiran, Jurançon, Irouléguy, Bellecq, Monein, Salies de Bearn) : Des averses parfois abondantes provoquent des repiquages des quelques taches de mildiou qui existent localement. Pour éviter leur extension, il est recommandé d'effectuer un traitement avant la fin de la semaine.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les attaques d'oïdium sur grappes sont assez rares et limitées aux parcelles les plus sensibles. Surveiller le vignoble et n'intervenir avec un soufre en poudrage que lorsque le maladie est observée.

CICADELLE DE LA VIGNE

Les populations sont généralement très au-dessous du seuil de tolérance de 1 larve par feuille. Cependant elles ont actuellement tendance à augmenter. Surveiller le vignoble en observant 100 à 200 feuilles par parcelle et intervenir lorsqu'on atteint 100 larves pour 100 feuilles.

Utiliser l'un des insecticides ci-dessous :

- azinphos à 40 g/MA/hl (Azintox, Carfène, Gusathion, Pancide, Satifex, Sepizin)
- formothion à 50 g/MA/hl (Anthio fort)
- méthidathion à 30 g/MA/hl (Ultracide)
- méthomyl à 37,5 g/MA/hl (Lannate)
- oxydéméton méthyl à 25 g/MA/hl (Metasystemox R)
- parathions à 30 g/MA/hl (nombreuses spécialités)

Pour éviter des effets défavorables sur la faune utile, préférer parmi ces matières actives le méthidathion ou l'oxydéméthon méthyl.

P90

.../...

BOTRYTIS DE LA VIGNE

Le stade de la "fermeture de la grappe" est atteint sur la plupart des cépages. Dans les propriétés qui ont choisi d'entreprendre la lutte contre la pourriture grise, il est temps d'entreprendre le second traitement.

EUDEMIS DE LA VIGNE

Le second vol de papillons est terminé dans la plupart des situations. Le traitement recommandé dans notre dernier bulletin pour les secteurs traditionnellement infestés de la Gironde(Médoc, Bourgeais, Blayais, Sauternais, St Emilion, Pomerol, Graves, Barsac) et de la Dordogne (Monbazillac, Sigoulès) est suffisant dans la plupart des cas.

Cependant, il est conseillé d'observer attentivement 100 à 200 grappes par parcelle, en particulier dans les propriétés où la lutte contre le botrytis est entreprise.

Au cas où on observerait plus de 10 % des grappes avec une chenille vivante, adjoindre un insecticide à la bouillie destinée à combattre le botrytis.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le début du second vol est amorcé mais les captures demeurent faibles dans l'ensemble. Il est donc inutile d'intervenir pour le moment dans les vergers indemnes ; Dans les plantations où des dégâts supérieurs à 1 % sont observés, il est prudent d'effectuer un nouveau traitement au cours des prochains jours.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les captures de papillons sont moins nombreuses depuis le 10 juillet. Il est inutile de prévoir un nouveau traitement avant la fin du mois sauf dans les zones ayant reçu des pluies supérieures à 20 mm. Dans ces cas, fréquents en Lot et Garonne, il est préférable de traiter d'ici la fin de la semaine.

TORDEUSE ORIENTALE

Poursuivre la protection des variétés à récolter après le 10 août.

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : L. BOUYX